

ANNEXE 1
TABLEAU DES UNITÉS CONSTITUTIVES

UNITÉ U 10 **ÉPREUVE E 1 : Étude, préparation et suivi d'une réalisation**

	CAPACITÉS	SAVOIRS ASSOCIES	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11
C1.1	Émettre, recevoir des informations												
C2.1	Collecter des données												
C2.2	Consigner des informations												
C3.1	Identifier, interpréter												
C3.2	Décoder, analyser												
	Vérifier une faisabilité, évaluer une situation												
C3.3	Modéliser des systèmes												
C3.4	Élaborer, choisir, organiser												
C4.1	Mettre en œuvre												
C4.2	Mettre en service												
C4.3	Contrôler, régler												
C5.1	Gérer												
C5.2	Maintenir, réparer, modifier												

UNITÉ U 20 **ÉPREUVE E2: Étude, mise en œuvre et confinement des fluides**

	CAPACITÉS	SAVOIRS ASSOCIES	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11
C1.1	Émettre, recevoir des informations												
C2.1	Collecter des données												
C2.2	Consigner des informations												
C3.1	Identifier, interpréter												
C3.2	Décoder, analyser												
	Vérifier une faisabilité, évaluer une situation												
C3.3	Modéliser des systèmes												
C3.4	Élaborer, choisir, organiser												
C4.1	Mettre en œuvre												
C4.2	Mettre en service												
C4.3	Contrôler, régler												
C5.1	Gérer												
C5.2	Maintenir, réparer, modifier												

UNITÉ U 30 **ÉPREUVE E3 : Contrôle, régulation et prévention des risques électriques**

	CAPACITÉS	SAVOIRS ASSOCIES	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11
C1.1	Émettre, recevoir des informations												
C2.1	Collecter des données												
C2.2	Consigner des informations												
C3.1	Identifier, interpréter												
C3.2	Décoder, analyser												
	Vérifier une faisabilité, évaluer une situation												
C3.3	Modéliser des systèmes												
C3.4	Élaborer, choisir, organiser												
C4.1	Mettre en œuvre												
C4.2	Mettre en service												
C4.3	Contrôler, régler												
C5.1	Gérer												
C5.2	Maintenir, réparer, modifier												

Epreuve E4	MATHEMATIQUES	U.40
-------------------	----------------------	-------------

Définition de l'unité

L'unité « mathématiques » englobe l'ensemble des objectifs, capacités, compétences et savoir-faire mentionnés dans le référentiel de mathématiques annexé à l'arrêté du 3 avril 1981 (profil 3(430)) fixant les domaines généraux communs à l'ensemble des brevets professionnels.

Epreuve E5	EXPRESSION FRANCAISE ET OUVERTURE SUR LE MONDE	U.50

Définition de l'unité

L'unité « expression française et ouverture sur le monde » englobe les compétences mentionnées dans le référentiel expression et ouverture sur le monde annexé à la note de service n° 93-080 du 19 janvier 1993 (BO n°.5 du 4 février 1993) relative aux objectifs, contenus et capacités de l'enseignement du français et du monde actuel commun à l'ensemble des brevets professionnels.